



Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
Service Public d'Assainissement Non Collectif
6, rue Emile Zola
80 300 ALBERT
Tél : 03 22 64 10 30
Courriel : spanc@paysducoquelicot.com

Demande de vérification de fonctionnement et d'entretien d'une installation d'assainissement non collectif à la demande

- **Immeuble faisant l'objet d'une demande de contrôle de l'assainissement non collectif :**

Adresse :
.....
.....

- **Propriétaire(s) actuel(s) de l'immeuble faisant la demande de contrôle :**

Attention, ces éléments seront utilisés pour la facturation du contrôle.

NOM/Prénom :

Adresse :
.....
.....

Téléphone : E-mail :

- **Si vous souhaitez être représenté pour le contrôle et son organisation, merci d'indiquer les coordonnées de votre représentant :**

NOM/Prénom :

Adresse :
.....
.....

Téléphone : E-mail :

Je soussigné(e),, reconnais avoir été informé(e) que :

- les différents ouvrages de l'installation devront être accessibles et ouverts pour le contrôle. Le cas échéant, ils seront considérés inexistantes et toute contre-visite à ma demande fera l'objet d'une seconde facturation ;
- l'intervention du SPANC ne sera effectuée qu'en ma présence ou celle du représentant que j'ai désigné dans la présente demande.

Fait à Le.....

Signature du propriétaire :

A la réception de votre demande, le prestataire de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot vous contactera (ou votre représentant) afin de convenir de la date et de l'heure du rendez-vous. Le contrôle de l'assainissement non collectif fait l'objet d'une redevance de 200€ à la charge du propriétaire de l'immeuble. Le règlement de service est consultable à l'adresse suivante : <https://www.paysducoquelicot.com/vivre-preserver/eau-assainissement/assainissement>



Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
Service Public d'Assainissement Non Collectif

6, rue Emile Zola

80 300 ALBERT

Tél : 03 22 64 10 30

Courriel : spanc@paysducoquelicot.com



Vérification de fonctionnement et d'entretien d'une installation d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO₅

Fiche déclarative

Le présent feuillet doit être renseigné préalablement à la visite de l'agent du SPANC (hors encarts « à renseigner par le SPANC »). En cas de location, l'occupant doit se rapprocher du propriétaire de l'immeuble. Ce feuillet sera remis à l'agent du SPANC lors de sa visite et vérifié par ce dernier.

VOLET 1 Informations générales

► COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel : @

Adresse de l'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du propriétaire) :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel : @

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) :

Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :

► CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Maison d'habitation individuelle

• Type de Résidence

☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Location ☐ Autre (préciser :))

Combien de **pièces principales* (PP)** l'habitation compte-t-elle ? pièces principales
(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales* après travaux)

* Les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil (salle, salon, bureau, chambre), par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

• Année d'acquisition de l'habitation :

• Occupation

Nombre d'habitants permanents :

Si l'habitation n'est pas occupée en permanence :

Nombre d'habitants saisonniers/occasionnels :

Périodes d'occupation : mois/an

• Consommation d'eau annuelle : m³

► CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Superficie du terrain : m²Terrain inondable : ☐ Oui ☐ NonPrésence d'une nappe d'eau* : ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas *hors niveau exceptionnel des hautes eaux

• Présence d'un puits ou forage à proximité du dispositif :

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) sur le terrain ou à proximité ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas*N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine*

Si oui : Distance par rapport à l'installation d'assainissement : mètres

L'ouvrage est-il déclaré ? ☐ Oui ☐ Non*N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.*L'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ? ☐ Oui ☐ Non

L'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?

☐ Oui ☐ Non

• Autres contraintes :

Contraintes particulières liées à la parcelle d'implantation de la filière (accès difficile, zone de passage, végétation, piscine, ...) :

VOLET 2 Caractéristiques de l'installation

Nombre d'habitations raccordées à l'installation :

Les eaux pluviales sont-elles séparées de l'installation d'assainissement

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

Âge de l'installation

Âge réel : préciser l'année de réalisation ou de réhabilitation de l'installation :

Si inconnu, tranche d'âge approximative :

☐ < 10 ans ☐ 10-15 ans ☐ 15-20 ans ☐ 20-25 ans ☐ > 25 ans

Entretien de l'installation

Date de la dernière vidange : / /

Existence de justificatifs ?

☐ Oui ☐ Non

► DOCUMENTS EXISTANTS (à présenter à l'agent du SPANC lors de sa visite)

- Plans
- Étude de sol et/ou de filière
- Photos des travaux
- Factures
- Justificatifs de vidanges
- Contrat d'entretien
- Autre (préciser) :

Partie réservée à l'agent du SPANC

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| ☐ Présenté | ☐ Non présenté |
| ☐ Présenté | ☐ Non présenté |
| ☐ Présenté | ☐ Non présenté |
| ☐ Présenté | ☐ Non présenté |
| ☐ Présenté | ☐ Non présenté |
| ☐ Présenté | ☐ Non présenté |

Je soussigné,, certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service.

En prévision du passage de l'agent du SPANC, nous vous remercions de rendre accessible l'ensemble de l'installation d'assainissement.

Nous vous invitons à vous munir de l'ensemble des documents relatifs à l'installation d'assainissement dont vous disposeriez. Nous vous rappelons que seuls les éléments visibles seront pris en compte dans l'évaluation.

Fait à : ,
le

Signature

Le règlement de service est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.paysducoquelicot.com/vivre-preserver/eau-assainissement/assainissement>